

Centre national de la danse (CND) à Pantin

1 rue Victor Hugo 93500, PANTIN



Présentation

OBS-1 Le centre national de la danse à Pantin (93) Douze années ont été nécessaires (de 1992 à 2004) pour mettre au point la création et la réalisation d'un nouvel établissement public de l'Etat entièrement consacré à la danse. C'est dans le bâtiment administratif construit par Jacques Kalisz en 1972 à Pantin et promis à la démolition que le CND a été aménagé. Situé le long du canal de l'Ourcq, à proximité du parc de la Villette et accessible depuis les berges du canal grâce aux pistes cyclables, le CND est également bien desservi par les transports en commun. Sa localisation au centre même de Pantin, non loin des principaux édifices publics de la ville, conforte sa position avantageuse et remarquable dans le contexte urbain. La parcelle, délimitée par le canal de l'Ourcq et la rue Victor Hugo, s'étire tout en longueur selon une orientation est-ouest qui confère à ce bâtiment un aspect de façade-écran au travers de laquelle des vues sur le canal sont perceptibles depuis l'atrium central de distribution. Au-delà de développer et de promouvoir la culture chorégraphique, l'objectif est de soutenir le travail des professionnels en leur procurant un environnement pédagogique de qualité grâce au soutien de la production et de la création. Le bâtiment peut accueillir jusqu'à huit compagnies en résidence et d'autres compagnies, notamment étrangères, plus ponctuellement. En outre, des rencontres entre acteurs de la danse et public sont organisées. Le CND trouve ainsi son équilibre entre une implantation locale et une dimension nationale et internationale. Le projet architectural a été élaboré de 1999 à 2003 avec la mise en place des moyens et des équipes chargés de la reconversion du bâtiment. Centre administratif communal jusque-là et salué en son temps par les professionnels qui voyaient dans cet édifice une interprétation brutaliste réussie des principes de Le Corbusier, le bâtiment a subi d'importants travaux de réhabilitation. Le bâtiment souffrait d'une réception négative due, d'une part, à la nature d'un programme consacré à la perception des recettes publiques,

à la localisation d'un commissariat de police et du tribunal d'instance. D'autre part, les matériaux, notamment les bétons extérieurs, étaient dans un état de dégradation avancée. L'équipe formée par les architectes Antoinette Robain et Claire Guieysse a été choisie pour opérer la reconversion et la réhabilitation du bâtiment. Représentatif des grands bâtiments institutionnels construits dans les périphéries parisiennes, l'édifice entièrement réalisé en béton brut, présente une enveloppe très découpée. La première des interventions a consisté à remettre en état les bétons de façade. L'adjonction ponctuelle de pièces métalliques opaques pour les portes et les volets demeure le seul ajout à l'extérieur. Parallèlement, la mairie de Pantin a procédé à l'aménagement des abords en créant un nouveau parvis devant le bâtiment et en redéfinissant les espaces autour de la mairie toute proche et des berges du canal de l'Ourcq. L'espace intérieur est fortement dilaté grâce à la présence de volumes de grandes dimensions et d'amples circulations organisées autour d'un atrium central. Cet espace a été conservé en l'état, fort de la présence d'une double rampe de distribution qui dessert les quatre niveaux. La théâtralité du « morceau de bravoure » que constitue cette rampe assure une identité très forte au bâtiment, d'autant que cet élément est visible depuis l'extérieur. Au second plan, un mur-cimaise continu, enduit de stuc rouge et perceptible à chaque niveau, court transversalement sur l'ensemble de l'édifice. Il vient masquer les réseaux composés par les ascenseurs, les escaliers et les sas d'accès. Les plafonds ont majoritairement été laissés apparents, la démarche d'ensemble étant dictée par le souci de respecter autant que possible le cadre originel en soulignant ses qualités structurelles et décoratives. Enfin, l'ancienne cour du commissariat, rebaptisée poétiquement « foyer arc-en-ciel », a été couverte et les façades, auparavant vitrées, ont été ouvertes sur la cour. Autour des coursives ainsi créées ont été aménagés les vestiaires et les loges des danseurs. Parallèlement à ces travaux de réaménagement des espaces, l'intervention d'un plasticien-éclairagiste a été souhaitée afin d'apporter des subtilités à la rigueur brutaliste des bétons. En travaillant sur des éclairages colorés qui sont allumés à la nuit tombée, Hervé Audibert contribue à transformer l'aspect du bâtiment en jouant sur les transparences et en soulignant certaines pièces maîtresses de la construction au moyen de néons. Michelangelo Pistoletto a réalisé le mobilier et le graphiste Pierre di Sciullo la signalétique, dans des approches personnelles et originales qui donnent une touche ludique à l'ensemble de la réalisation. Fort de l'ensemble de ces aspects et de la qualité des collaborations, cette reconversion a été couronnée en 2004 par le 22e prix de l'Equerre d'argent. Equipe de maîtrise d'oeuvre : ATELIER ROBAIN GUIEYSSE Architectes Hervé Audibert conception éclairages Intervention d'artistes : Pierre di Sciullo Signalétique Michelangelo Pistoletto Mobilier espaces publics

Programme

Onze studios de danse, une médiathèque, une salle de conférences et d'enseignement, une cafétéria, une salle projection, un pôle image, le centre des métiers de la Danse et l'administration

Mots clés DANSE - EQUIPEMENT CULTUREL - EQUIPEMENT PUBLIC - SALLE DE DANSE

Concepteur(s) AUDIBERT Hervé - DI SCIULLO Pierre - GUIEYSSE Claire - PISTOLETTO Michelangelo - ROBAIN Antoinette

Maître(s) d'ouvrage(s) Ministère de la Culture et de la Communication Direction de la Musique- de la Danse- du Théâtre et des Spectacles.

Types de réalisation Equipement culturel

Année de réalisation 2004

Surface(s) 11178 m2 (SHON) 8984 m2 (SHON Réhabilitée)

Coûts 14,8 millions d'€ (TTC)

Crédit photos Luc Boegly/EMOC. CND Pantin. 2004

Date de mise à jour 11/07/2019

